



Appel à concurrence 2011

Programme régional de professionnalisation des acteurs de l'insertion du C.R.A.I.I.

Préambule

Financé par les partenaires suivants :

- La DIRECCTE (direction régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi)
- Le fonds social européen – FSE

Le CRAII est amené à faire un appel à concurrence pour les actions qu'il doit engager chaque année.

Cette démarche d'appel à propositions est nouvelle car nous souhaitons élargir notre réseau d'intervenants extérieurs. Nous invitons également les prestataires à communiquer sur d'autres propositions pour l'année 2012/2013.

Mission insertion , lutte contre l'illettrisme

Dans le cadre de la mission « Insertion, lutte contre l'illettrisme », la démarche d'ingénierie de professionnalisation s'appuie sur les principes directeurs suivants :

- préparer à « agir avec compétence »
- concevoir des parcours de professionnalisation dans l'intérêt des employeurs et des salariés
- proposer une offre modulaire
- mettre en œuvre une alternance ayant pour pivot central des situations de travail
- considérer l'apprenant comme un acteur de sa professionnalisation

L'offre de professionnalisation se construit avec une approche en termes de situation professionnelle :

- de situation de partages de pratiques (création de réseaux d'acteurs, de groupes de travail)
- de rencontres professionnelles (journées d'information, d'échanges sur des thématiques spécifiques, de formation, de création d'outils)
- de mise à disposition de « ressources externes » (humaines, techniques, financières et logistiques ...)

La finalité est de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des publics en difficultés.

Pour plus de détails sur l'activité générale du CRAII et ses bénéficiaires : www.craii-corse.org

Pour plus d'informations : Anne marie Chiaroni , coordonnatrice du centre 04 95 10 52 25

annie.chiaroni@sfr.fr

Axes d'intervention :

L'organisation du programme d'actions 2011 s'organise autour de 2 axes majeurs :

- Axe 1 : Améliorer la qualité de son organisation interne :

- **Action 1** : Le droit individuel à la formation – DIF (2 journées départementalisées Ajaccio / Bastia en juin)
- **Action 2** : Conduire les entretiens professionnels et annuels (1 jour Bastia en octobre)

- Axe 2 : Interroger et enrichir sa pratique professionnelle :

- **Action 1** : Porfolio numérique, clé de l'insertion professionnelle (4 jours Ajaccio en mai)
- **Action 2** : Connaissance des différents programmes européens dans les domaines de l'insertion et de l'économie solidaire.(2 journées départementalisées Ajaccio/Bastia fin mai)

Délais

Votre réponse devra nous parvenir **au plus tard le 15 avril 2011** en un exemplaire à l'adresse suivante : annie.chiaroni@sfr.fr

Nous ne proposons aucun cadre de réponse afin de laisser le prestataire libre de donner la forme souhaitée à sa proposition.